LE FEUILLETON

LE MARI DE MARGUERITE

EST MAINTENANT

En vente à notre bureau

—ET CHEZ—

M. GUILLAUME,

LIBRAIRE, RUE SUSSEX.

Dans la Capitale

Notes religieuses

Sa Grandeur Mgr Duhamel a donné le sermon, hier, à la messe de 10 heures à la Basilique, en français, prenant pour sujet l'Evangile du jour.

A l'issue du service divin, un chœur puissant rendit à l'orgue avec accompagnement d'orgue le chant du "Veni Creator" à l'occasion de l'ouverture de la session fédérale.

Immédiatement après la messe d'hier, il y eut réunion des membres des conférences St Vincent de Paul afin de recevoir communication de la réponse du Souverain Pontife Léon XIII, à l'adresse qui lui a été envoyée par cette société.

Mois de St Joseph

Les exercices religieux de ce mois commenceront jeudi et se continueront durant tout le mois de mars à l'issue de la messe de 8 heures.

Quarante Heures

Les exercices des Quarante-Heures commenceront jeudi, le 1er mars prochain au couvent d'Aylmer.

Témoignage d'estime

Samedi soir, les compagnons d'ateliers de M. Alphonse Hallaire, prote du "Canada" et quelques amis lui ont présenté à l'occasion de son départ de ce journal pour occuper une autre position, deux superbes fauteuils, accompagnés d'une adresse de félicitations. La présentation a été faite dans les bureaux mêmes du "Canada" et la gaieté la plus franche n'a cessé de régner durant plusieurs heures, tous se séparant enchantés de l'agréable soirée à laquelle ils avaient pris part.

Reprise de travaux

MM. Askwith et Starrs, les entrepreneurs des nouveaux bureaux d'imprimerie du gouvernement, sur la place Nepean, ont annoncé que les travaux reprendraient vers le 15 de mars prochain et seront ensuite poursuivis sans délai.

Jurés

Les jurés pour le terme des assises criminelles qui s'ouvrira le 16 mars ont été choisis samedi par le shérif Sweetland et le juge Ross.

Aux trappes

Malgré la tempête, samedi, les membres du club de Tir St Hubert se sont rendus à leurs trappes, sur les bords de la rivière Rideau et ont pris part à leur exercice régulier du tir. Depuis le 17 décembre dernier, beau ou mauvais temps, les disciples de St Hubert n'ont pas fait défaut.

Les membres s'étant ensuite réunis et décidèrent que le grand concours serait fixé au jeudi, 24 mai prochain et conséquemment il fut décidé qu'une somme de $4 par mois soit appropriée pour les prix extra des tirs mensuels.

Une lecture

Jeudi, le 8 mars prochain le R. P. Fillâtre, du collège d'Ottawa donnera une conférence devant l'association littéraire St Patrice. Le sujet choisi par l'habile lecteur sera "La beauté de la littérature".

Nouveau bureau Postal

Le Capt MacCuaig a été informé que la requête demandant l'ouverture d'un bureau de poste à Stewarton a été prise en considération et que la chose a été décidée pour le 1er mars prochain. La maîtresse du nouveau Bureau de Poste sera Mlle Amélia Ann Joyce.

Eglise St Jean-Baptiste

Le chœur formé récemment à l'Eglise Saint Jean-Baptiste pourra avant peu rivaliser avec les meilleurs chœurs de la ville. Les répétitions ont lieu deux fois chaque semaine et les progrès sont croissants à chaque fois.

A la recherche

Le chef de police McVeity a été requis de faire des recherches au sujet de l'arrestation d'un nommé Fred. S. Alderdice, qui s'est enfui de Chicago emportant avec lui la menue bagatelle de $1,500. M. McVeity est aussi prié de rechercher un autre filou répondant aux noms de Wm. B. Tascott, alias T. A. Gathright, alias Morre, alias Scott, alias Clark ; et qui n'est âgé de 22 ans seulement, cependant promet beaucoup.

Nos cochers

L'union des cochers de place tiendra une assemblée vendredi soir dans le but de considérer la question des pertes qu'ils subissent actuellement ; ils prétendent que ce qui leur cause un tort considérable c'est de ne pas pouvoir reprendre leur ancien poste sur la rue Wellington au moins durant la session. La discussion à ce sujet promet d'être des plus vives.

Le lever

Comme par les années précédentes, sinon plus, le Lever de Son Excellence le Gouverneur Général dans la salle du Sénat samedi a donné lieu à une magnifique fête ; le coup d'œil que présentait les riches toilettes des dames se mariant aux superbes uniformes des officiers était l'un des plus beaux qui se puisse voir. On y remarquait à part les sommités politiques l'élite de la société d'Ottawa.

Lorsque le parti vice royale quitta les chambres du sénat pour se rendre aux appartements de l'hon. M. Plumb, président du Sénat, Lady Lansdowne était accompagnée par Sir John MacDonald et Lady Florence Streatfield par Sir Hector Langevin. De l'aveu de tous la fête a été la plus brillante encore tenue dans la salle du Sénat.

Ce soir

Assemblée spéciale de Conseil de Ville ce soir à $7.30 heures, il y sera discuté de très importantes questions.

Un abus

On ne se gène pas de faire transporter la neige des cours sur le terrain vacant en face de la Basilique. Depuis quelque temps surtout, la chose se pratique sur une très grande échelle et il est à croire que tous les propriétaires des environs ont choisi ce lieu pour y faire déposer leur neige et les saletés qui se trouvent dans leurs cours.

Nous sommes informés que des mesures sévères vont être prises pour faire cesser cet état de choses. Avis à ceux qui sont concernée de se tenir sur leurs gardes.

A l'Orphelinat

La vaste salle de l'Orphelinat St Joseph était encombrée hier soir et bon nombre n'ont pu y avoir accès même dès les 8.30 heures.

On remarquait parmi l'auditoire un grand nombre de membres du clergé, M. G. F. Baillargé, député, ministre des Travaux Publics. M. G. Amyot, député de Bellechasse, M. A McMahon, secrétaire privé de l'orateur et autres.

La soirée commença par un duo de piano exécuté par Mlle. Joséphine Richard et M. N. Mathé avec beaucoup de succès. Ensuite un quatuor composé de Mlles Richard, Emond et de MM. Roy et Mathé rendit avec grande précision "l'Ave Maria" de Birch qui fut couvert d'applaudissements.

M. J. A. Roy chanta ensuite la romance intitulée : "Blanche te souvient-il."

M. S. Drapeau, président de l'Institut, ayant annoncé que l'hon M. Chapleau ne pouvait donner la conférence ce soir-là, cette nouvelle causa un désappointement général, cependant le programme musical étant si complet et si bien rendu, il aurait été difficile pour ne pas dire impossible de ne pas s'en contenter. M. Rémi Tremblay, voulut bien, à la demande de M. le Président, déclamer l'œuvre par excellence du grand poëte François Coppée, intitulée : "La grève des forgerons", ce qui lui valut les applaudissements de toute la salle.

L'hymne à Léon XIII fut ensuite rendue avec talent, puis suivit immédiatement l'hymne au drapeau également bien rendue, puis vint "La marche de Boulanger" arrangée par M. Eug. Belleau.

Comme on le voit, la soirée a été bien remplie et personne n'a eu lieu de regretter la pièce de 10 centins réclamée comme prix d'admission.

Le Sedlitz Chanteaud, dont la vogue est universelle, est un purgatif sain, rafraîchissant, d'une saveur très douce et d'une efficacité certaine pour combattre la "Constipation ;" son emploi journalier est utile aux Goutteux, aux Rhumatisants, aux personnes d'un tempérament sanguin, bilieux, portées aux congestions cérébrales, aux vertiges, migraines, ou sujettes aux hémorrhoïdes, aux embarras gastriques. C'est le purgatif par excellence des femmes et des enfants.

Pour éviter les dangers de contrefaçons du **Sedlitz** et des médicaments dosimétriques, dont M. **Chanteaud** est l'unique préparateur, exigez sur les étiquettes le nom des auteurs.—BURGRAEVE-CHANTEAUD.

Cour Suprême

Les plaidoyers dans la cause de l'élection annulée de Glengarry et de la déqualification du candidat Purcell se sont terminés samedi devant la cour Suprême.

Le jugement en cette cause fut réservé.

Incendiaire

Samedi soir entre 10½ heures comme M. Warnock s'en retournait à sa résidence, par la rue Maria, il aperçut un commencement d'incendie en arrière du rond à patiner : le feu venait apparemment du dedans.

L'alarme fut de suite donnée et le chef Young se hâta de faire transporter la brigade sur les lieux.

M. Warnock dans le même temps était entré précipitamment pour aller porter secours à une famille du nom de Gorman qui demeure dans la bâtisse en question.

A l'arrivée de la brigade, le chef trouva qu'une quantité de papier avait été mise dans un trou qui avait été pratiqué dans un endroit de la bâtisse, et qui avait la grandeur d'environ 16 pouces de diamètre ; il fut facile de voir que le feu avait été mis à cet endroit. Un jet d'eau bien lancé mit un terme final et eût pour effet de maîtriser les progrès, avant qu'aucu accident sérieux s'en suivit. Il est plus que probable que sans l'heureuse découverte de M. Warnock. la bâtisse aurait été consumée par les flammes. Voilà déjà plusieurs fois que l'on constate que le feu s'était déclaré dans le rond à patiner, et il est difficile de penser autrement, que c'est l'œuvre d'un incendiaire. Le chef Young et M. Peter Gorman sont tous deux d'opinion que le feu a été mis par des incendiaires.

2ème conférence

La Basilique regorgeait de fidèles, hier soir, à l'occasion de la conférence du Révd. P. Augier, Provincial des Oblats. Comme dimanche dernier, l'orateur sacré a tenu son immense auditoire, hier soir, sous le charme de sa parole et a exposé avec une rare éloquence les principaux devoirs de l'homme relativement à la loi du travail. Un salut solennel termina ce pieux exercice. On remarquait au chœur Sa Grandeur Mgr Duhamel et un grand nombre de messieurs du clergé.

Un article

Le "Week" de Toronto, du 23 courant contenait un article très élogieux sur l'hon. M. Chapleau, secrétaire d'Etat, dû à la plume de M. J. T. Lespérance. Cet article est le douzième d'une série d'articles sur les canadiens éminents.

"Ansonia"

Ce nom commence à être familier à tous ceux qui s'occupent quelque peu de sport ; c'est celui du cheval qui a remporté le plus de courses sur la glace durant l'hiver. Hier, le propriétaire de ce bel animal, M. Stewart, qui promenait son cheval sur la rue Sparks fut interviewé et répondit "qu'Ansonia" se reposerait maintenant jusqu'au 14 août alors qu'il prendra part aux grandes courses de Rochester, N. Y. où $10,000 seront données en prix, et il espère que son cheval, là comme à Ottawa se fera remarquer entre tous.

Chemin de fer

M. Victor Hudon de Montréal est arrivé à Ottawa pour voir le ministre des Travaux Publics au sujet d'un projet de chemin de fer faisant le tour de l'Ile de Montréal. M. Hudon prétend pouvoir former une compagnie au capital suffisant pour mener l'entreprise à bonne fin pourvu que le gouvernement lui prête son concours.

Nos compatriotes aux Etats-Unis

Un de nos abonnés de Bristol, Connecticut, nous écrit que le Lundi Gras, la Société St Jean-Baptiste de cette ville a donné son premier bal annuel qui a obtenu sous tous les rapports un immense succès. Un certain nombre de compatriotes de Waterbury y assistaient, et la soirée a été charmante. M. David Chabot, pharmacien, était parmi les excursionnistes, et il a fait un discours très applaudi. Après la danse a eu lieu le tirage de plusieurs articles de valeur au profit de la société. Les recettes ont été de $884.

Journalisme.

Le "Courrier de St. Hyacinthe" vient d'entrer dans sa trente sixième année d'existence.

C'est un bel âge pour un journal et nous souhaitons encore de nombreuses années à notre confrère.

Bloqué.

Le ministre de la marine a reçu du maire de Halifax une dépêche annonçant que le port est bloqué par la glace et demandant que le vapeur "Albert" soit envoyé afin d'ouvrir un passage.

En ville

M. L. Poirier avocat de Montréal est à Ottawa.

Ferme Expérimentale

Les dépenses de la ferme expérimentale d'Ottawa se sont élevées, en 1887, à la somme de $91,543. Le montant payé pour les terres et les bâtisses achetées a été de $62,414 ; mémoire de frais, $854 ; arpentage, $2,448 ; service sur la ferme, $10,-937 ; arbres, broussailles, etc., $1,-645 ; dépenses de voyage et autres, $1,866 ; pour nouvelles bâtisses, $1,584 ; accessoires, $1,040.

Inspection

M. J. B. Charleson, employé du gouvernement de Québec, est en tournée d'inspection dans la vallée d'Outaouais.

On nous annonce qu'il est rendu, en ce moment, à la Rivière Rouge, où il s'enquerrera du mode de procédure suivi dans la distribution des argents de colonisation.

M. Charleson prendra deux semaines à faire cette besogne et retournera à Québec et il fera rapport.

Pronostics du mois de mars

Du 4 au 12, temps changeant ; neige par intervalles et quelques violents coups de vent ; parfois pluie locale.—Du 12 au 20, encore changeant ; neige de temps à autre et vent très fort.—Du 20 au 27, on aura de la neige, quelques jours de froid et de violents coups de vent, mais la majeure partie sera du beau temps.—Du 27 au 3 d'avril, fortes marées qui présageront quelques tempêtes, mais la majeure partie de cette durée sera encore du beau temps.

Notre feuilleton

Nos lecteurs trouveront aujourd'hui sur notre quatrième page un intéressant feuilleton dont la lecture les intéressera, nous en sommes surs ; ce travail est la plume d'un écrivain de renom bien connu à Ottawa comme partout ailleurs où ses écrits ont été appréciés, nous voulons parler du Rév M.J.B.Proulx. "L'enfant perdu et retrouvé où Pierre Cholet," tel est le titre du nouveau feuilleton que nous commençons aujourd'hui. L'auteur a cru devoir comme il le dit dans la préface de son ouvrage laisser la parole au héros même, se contentant de mettre de l'ordre et de la proportion dans ses développements, et de donner à sa phase la correction grammaticale.

Pour avoir attendu nos lecteurs n'en seront que mieux à souhait car ils pourront savourer à loisir, nos lecteurs de ce feuillton qui a entr'autres mérites celui d'être un récit véritable.

A travers la ville

Le trésorier de la Corporation aidé de ces assistants est activement occupé ce matin, au paiement final des carrièreurs, casseurs et charroyeurs de pierre.

Quoique un peu froide ce matin, la température est cependant charmante.

L'activité continue à règner dans les principaux hôtels où le contingent des visiteurs semble augmenter chaque jour.

Les travaux qui se font actuellement sur le Canal pour la construction des barges, s'exécutent avec activité ce matin.

Un hôtelier ayant servi un verre de boisson à un étranger samedi, ce dernier lui tendit une pièce de $2.50 en or, l'hôtelier après avoir remis le change garda la pièce dans sa poche et la remit quelques instants après sans y penser à un autre consommateur pour 10 centins. Maintenant qu'il s'est aperçu de son erreur, l'hôtelier cherche sa pièce d'or qui a déjà fait un long trajet.

Photos — L'établissement de Dorion et Delorme est celui qui doit être encouragé. Allez visiter leur nouvel atelier photographique, au coin des rues Sussex et Rideau.

La musée des pêcheries a été visité par une grande affluence d'étrangers surtout depuis l'ouverture de la session. Il est à regretter que l'exiguité de la salle Victoria ne permette pas d'exposer toutes les pièces rares que possède la musée.

Un homme de la rue Waller en allant soigner son cheval samedi soir, s'est aperçu qu'un "tramp" s'était sans gêne choisi un lit sous le même toit que le cheval ; le propriétaire de l'étable eut quelque difficulté à faire déguerpir son pensionnaire qui semblait mécontent d'avoir été troublé dans son sommeil. Il y a des gens qui sont bien partout.

Il y eut réunion d'un comité spécial de l'Union St Joseph, hier après-midi dans la salle de la société.

Ce soir, assemblée régulière de l'Union St Thomas.

Photos — L'établissement de Dorion et Delorme est celui qui doit être encouragé. Allez visiter leur nouvel atelier photographique, au coin des rues Sussex et Rideau.

Les funérailles de l'épouse de M. Ducharme, typographe, ont eu lieu, hier après-midi ; une foule immense a accompagné la dépouille mortelle à sa dernière demeure.

Nos rues étaient bondées de promeneurs, hier, grâce au beau temps.

On remarquait, hier, à la messe de 10 heures à la Basilique, la présence des hons. sénateurs Deboucherville et Dr Ross.

Tous les comités de la chambre des communes ont été formés, aujourd'hui.

D'après un ordre de la compagnie du chemin de fer Pacifique Canadien, un train de l'est et de l'ouest arrêtera de nouveau à Buckingham, Papineauville et Thurso, à l'exception toutefois du train de Winnipeg.

M. Perley est de retour du Nord-Ouest.

Photos — L'établissement de Dorion et Delorme est celui qui doit être encouragé. Allez visiter leur nouvel atelier photographique, au coin des rues Sussex et Rideau.

Lady Hay, veuve de sir J. H. Hay est décédée à l'âge de 91 ans. Elle demeurait ici depuis longtemps. Son époux était décédé il y a douze années.

"L'Empire" et le "Mail" sont représentés chacun par quatre reporters dans la galerie de la presse à la chambre des communes.

On constate avec plaisir dans les cercles commerciaux que les affaires ont repris une grande vigueur depuis l'ouverture de la session, dans toutes les branches.

On calcule qu'il y avait près de 500 personnes au lever du Gouverneur Général samedi soir dans la salle du Sénat.

Les ouvriers ont repris les travaux de la toiture en cuivre des nouveaux édifices publics, rue Wellington.

COURRIER DE HULL.

Mary McNaughton et Mary McKinnon ont été condamnées par le Recorder Champagne, à $5 d'amende ou à un mois de prison pour avoir causé du désordre sur la rue.

Hier soir, vers 6 heures, M. T. Latour, constable de Hull, a failli se noyer avec sa femme et ses deux enfants sur la rivière Ottawa, près du quai de la Reine. La voiture dans laquelle ils étaient enfonça dans la glace et sans l'aide de plusieurs personnes qui se trouvaient près de là, nous aurions à enrégistrer plusieurs pertes de vie. C'est avec beaucoup de difficultés que l'on a réussi à retirer de l'eau le cheval et la voiture

Les commerçants qui désirent se tenir au courant des prix du marché feraient bien de consulter la "Vallée." La date est changée tous les deux ou trois mois.

Ne vaudrait-il pas mieux pour la "Vallée," moins s'inquiéter du correspondant du "Canada" à Hull, et éclairer les commerçants de cette ville sur les changements qui se font tous les jours sur les marchés.

Réunion des membres de l'Union St Joseph, ce soir.

La retraite des jeunes filles commencée hier à l'église Notre Dame, est prêchée par le Rév P. Harnois. La retraite des femmes commencera dimanche prochain.

Honoré Brenot, un des occupants de la maison incendiée, sur la rue Albert, mardi dernier, a été arrêté hier après-midi, par le chef de Police Genest sous soupçon d'avoir mis le feu. Les services de M.C. B. Major avocat, ont été retenus pour la défense.

Le Rév P. Harnois a fait le sermon de circonstance à la grande messe hier.

Plusieurs bouchers de Hull doivent partir dans quelques jours pour l'ouest où ils achèteront de beaux animaux gras pour le marché de Pâques.

La vente des terres pour arrérages de taxes dûes au conseil de comté d'Ottawa, aura lieu le 7 mars prochain.

Varia

Un jeune professeur de l'Ecole de droit de Paris, très savant et très facitieux, interrogeait l'autre jour un candidat sur le code civil.

—Monsieur, lui dit-il, j'ai l'usufruit d'un âne... qu'en fais je ?

—La loi est formelle, monsieur, répond l'étudiant après quelques instants de réflexion, vous devez en jouir en bon père de famille !

DEVANT LE MAGISTRAT DE POLICE

Lundi, 27 février—L'enceinte judiciaire était littéralement encombrée, ce matin, et les causes suivantes se déroulèrent devant Son Honneur le magistrat O'Gara.

Zephir Lagacé, accusé d'avoir vendu de la boisson sans licence à son poste d'affaires, rue Broad, est acquitté faute de preuves suffisantes. L'avocat de la défense était M. J. N. Belcourt.

John Neville, pour avoir pris une fête et insulté les passants sur la rue, est condamné à une amende de $2 et $2 de frais.

John Ayotte, comparaît de nouveau ensuite pour vol d'une boîte de cigares, la propriété de M. John Durlay.

Après l'audition de quelques témoignages la cause est encore une fois remise à demain.

Vient ensuite la cause remise à ce matin, de la femme Minnie O'Connor alias Minnie Bush, pour vente de boisson sans licence à son restaurant, rue Sussex, et pour une seconde charge de tenir une maison de réputation fort douteuse au même endroit. M. Mosgrove comparaît pour l'accusée. La cause est ensuite ajournée jusqu'à demain, pour audition finale.

Et la cour s'ajourne.

On expediera le "CANADA" quotidien pour $1 pendant le temps que durera la session, aux personnes qui desirent s'abonner.

Etablissement de Tailleurs de Broadway

No. 133 rue Sparks, Ottawa, 9 février 1888

Ayant fait l'acquisition de l'assortiment et des livres ci-devant la propriété de M. P. C. AUCLAIR, je suis décidé à continuer les affaires au même poste. Dans le cours de la semaine je recevrai un assortiment complet de tweeds pour habits, tweeds écossais, draps pour pardessus, et pantalons dans les derniers goûts et convenables pour habillements de printemps et je serai heureux de recevoir la visite des anciens amis et des pratiques de l'établissement de même que des nouvelles pratiques qui voudront bien me favoriser d'une visite. Tous peuvent être assurés que l'ancienne réputation de la maison sera maintenue.

W. H. MARTIN,
Successeur de P. C. Auclair.

N. B.—Les personnes endettées envers M. Auclair ne doivent pas oublier que tous les paiements me sont dus.

W. H. MARTIN,
Successeur de P. C. Auclair.

La clef du Ciel

Se trouve à St Sauveur parmi les affaires de conscience qui soutiennent l'âme pendant les terribles épreuves d'ici bas, pour lesquelles on doit bien se préparer avant qu'il soit trop tard. Montres, joncs de mariage et bijoux à grande réduction de prix, garanties chez

H. H. NOREZ,
No. 30, rue Rideau.

ON DEMANDE

On a besoin immédiatement au No. 81, rue Clarence, d'un jeune homme voulant se rendre généralement utile.

DEMANDEE

Pour l'école catholique de Cyrville, une institutrice diplômée, pouvant enseigner l'anglais et le français. Pour autres informations s'adresser à

THOS. KEHOE,
Secrétaire des Ecoles,

Bureau de poste, Pont Cumming.
24-3.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

DES SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et endossées "Soumissions pour des travaux à Cobourg, seront reçues à ce bureau jusqu'à Mardi, le 13 mars, 1888, pour la construction d'une partie de la jetée ouest, à Cobourg, Ont., conformément aux plans et devis qui pourront être vus au ministère des Travaux Publics, Ottawa, et au bureau du syndic de ville, Cobourg. Les soumissions ne seront pas prises en considération à moins qu'elles ne soient faites sur les formules imprimées fournies par le Ministère et signées des signatures officielles des soumissionnaires.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque "accepté, égal à cinq pour cent" du montant de la soumission, payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat, après notification, ou s'il n'exécute pas les travaux entrepris ; il sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

A. GOBEIL,
Secrétaire.

Département des Travaux Publics,
Ottawa, 16 février 1888.

FEUILLETON DU "CANADA."

No. 1

L'ENFANT

Perdu et Retouvé

—OU—

PIERRE CHOLET

CHAPITRE I

COMMENT JE FUS VOLÉ.

A la maison paternelle.

Mon nom est Pierre Cholet. Je suis né en 1840. Mon père s'appelle Hyacinthe Cholet, et ma mère Marie St. Amand. J'ai vu le jour à St. Polycarpe, comté de Soulanges, dans la côte Ste. Msrie, à une lieue environ de l'église ; notre maison était la deuxième de l'école.

J'ai été volé, à l'âge de cinq ans, ou plutôt, pour parler plus juste, de quatre ans, neuf mois et vingt jours, avec un petit frère, Toussaint Cholet, âgé d'un peu plus de trois ans, et un petit cousin Pierre Doucet, âgé de six ans. Je me rappelle les détails de cet enlèvement, comme si c'était hier. J'y ai pensé si souvent sur la terre étrangère !

C'était dans l'été, le 7 juillet 1845, à ce qu'on m'a dit depuis. Nous retrâmes à la maison, mon petit frère et moi, revenant des franboises, il pouvait être dix heures. Je demandai une beurrée à maman qui allait et venait dans la maison, occuppée portant quelque chose dans les bras. Elle me dit d'attendre un peu. Je continuai à demander en pleurnichant. Elle me donna une tappe, avec ces mots : "Va-t-en donc petit tannant." Je me trouvai fâché, j'ôtai ma petit "bougrine," et je la jetai par terre. "C'est bon, repris-je, je vais m'en aller, et je ne reviendrai plus.

Aux franboises.

Je regardai par la fenêtre pour voir si je n'apercevrais pas mon petit cousin, qui demeurait tout vis-à-vis, de l'autre côté du chemin. Il sortait la porte, je le réjoignis. Le petit Toussaint courut après nous, en pleurant. "Attendez-moi, attendez-moi donc." Nous nous arretâmes ; il s'était fait faire une beurrée, et il nous en donna à chacun une bouché. Nous partîmes, suivant d'abord le chemin du roi, pour aller manger des franboises sur la terre du deuxième voisin de M. Doucet. Nous longeâmes la cloture de ligne qui va, vers l'ouest, du côté des terres de la Rivière a Delile. Alors la paroisse n'était pas défrichée comme aujourd'hui ; pas très loin des maisons, on voyait des broussailles, des souches et des abatis d'arbres à demi-brulés et noircis.

Je me rappelle que nous nous amusâmes assez longtemps à casser des harts, au bout desquelles fleurissaient des petits chats. Nous étions à jouer sur le bord d'un crique, lorsque nous vîmes venir un homme qui avait sur le dos un porte-manteau. Effrayés, nous voulûmes nous sauver. Il nous cria de nous arrêter. "Que fait-vous là, mes petits enfants, dit-il ?—Nous jouons, monsieur.—Venez-ici que je vous montre des bebelles." Nous nous sommes regardés avec étonnement, avec crainte ; puis comme rassurés tout-à-coup nous avons dit : "Allons voir cette boîte qu'il à sur le dos." Le mousieur mit son porte-manteau à terre, il nous fit examiner des joujous. "Maintenant venez à ma voiture, je vais vous montrer d'autre chose de bien plus beau encore." Nous marchâmes un bon bout, Pierre Doucet et moi joyeux, le tenant par la main ; Toussaint pleurait, il avait de la misère à nous suivre.

La voiture était surmontée d'une grande boîte, dans le genre de celles qu'ont les chariots des boulangers et des pédeleurs ou colporteurs. Sur le devant de la boîte, à la queue du cheval, étaient assises une vieille femme et une petite fille âgée d'environ sis ans. "Embarquez, nous dit le petit marchand, je vais vous mener chez vos parents." Nous ne voulions pas, nous pleurions, il nous prit dans ses bras et nous fit monter de force. "C'est bien loin pour nous rendre chez nous, dit Pierre Doucet.—Oui, oui, nons arrivons. Vous endormez-vous ?—Non, nous voulons descendre, mettez-nous à terre." Toussaint cria à pleine tête. Le marchand arrête son cheval tout court, en colère, il sacrait comme un diable déchainé en nous bourrassant, il nous fourra dans la grande boîte, ou il y avait des guénilles et des ferrailles. Puis il donna un coup de fouet à son cheval qui partit au galop, le contre-coup nous fit heurter la tête contre la paroi de la boîte, violemment. Pres-qu'aussitôt, le petit Toussaint s'endormit. Pierre Doucet et moi, nous pleurâmes tout le long du chemin.

Qui nous a volés ? Le matin, il était passé un colporteur, avec une voiture comme celle que j'ai décrite ; Madame Doucet, la mère de Pierre, qui était chez nous, par manière d'étrivation, lui avait fait déplier sa marchandise ; puis elle déclara qu'elle n'avait besoin de rien. Il se choqua, les femmes rièrent. Il leur dit : "Vous vous souviendrez de moi, avant qu'il soit nuit." Est-ce que, nous ayant vu rôder autour de la maison, il nous avait choisis pour ses victimes, et le sujet de ses vengeances ? c'est probable.

Avons nous été volés snr la côte Ste. Marie où demeuraient nos parents ? Avions-nous, tout en nous amusant, suivi la cloture de ligne, la longueur des deux terres, environ soixante arpents, jusqu'à la côte de la Rivière-à-Delile ? Quelle heure du jour était-il, lorsque le petit marchand nous entraîna à sa voiture ? ce sont autant de questions, auxquelles mes souvenirs effacés ne peuvent répondre. Tout ce que je puis dire, c'est qu'il y avait joliment longtemps que nous avions quitté la maison, et que nous avions marché une bonne distance.

Dans une Ile.

Nous voyageâmes le reste de la journée et toute la nuit, sans arrêter. Au petit jour, nous débarquâmes sur un rivage désert, nous avions grandement faim. Le marchand me plaça dans un canot, en me disant : "Reste bien tranquille, je vais aller chercher tes petit compagnons à la voiture." Le petit Doucet me cria : "Pierre, Pierre, où est-tu Pierre ?" Je lui répondis, en pleurant : "Où sont nos parents !" Le petit marchand nous dit, avec menace : "Taisez-vous, taisez-vous tout de suite." Doucet s'est mis à pleurer plus fort. Le marchand lui donna une tape sur la tête : "Tais-toi, c'est assez pleurer pour rien." Pierre s'est tu pour un moment. Là-dessus, je dis à mon petit frère : "Ne pleure pas, parce que le monsieur va te battre." Il s'est arrêté, mais il soupirait beaucoup. Nous étions couchés tous trois au fond du canot, la femme et la petite fille étaient accroupies sur le devant, l'homme en arrière. Il nous dit : "Consolez-vous, on arrive chez vos parents.—Est-ce chez nous, demanda le petit Doucet.—Oui, c'est chez vous.—C'est bien loin, repris-je." Et je me levai la tête un petit brin pour voir. Le marchand, aussitôt, me cria de sa grosse voix : "Cache-toi."

Nous abordâmes dans une île, pas très grande, et la côte en était couverte de broussailles, de joncs et de hautes herbes. Nous y passâmes trois ou quatre jours sous la tente, en compagnie de la vieille et dela petite fille ; l'homme était absent. Nous couchions sur une robe de buffle. La femme faisait la cuisine en plein air, sur une petite cheminée construite en pierres des champs ; nous allions aux environs ramasser des morceaux de bois pour alimenter le feu ; et, insouciants de notre malheur, cela nous amusait.

Maintenant, je suis à me demander où cette île pouvait-elle bien être située : était-ce au pied du Rapide de Lachine ? était-ce au bas de l'île de Montréal, en arrivant à Boucherville ? Dans notre voyage interrompu de l'après-midi et de la nuit, nous avions pu nous rendre dans l'un comme dans l'autre endroit. Tout ce que je me rappelle, c'est que l'île n'était pas grande, qu'il n'y avait point de hauts arbres, et que la terre ferme se trouvait assez loin en vue.

(*A Continuer*)

SERVICE A DINER

Seulement $10.00, POUR 92 MORCEAUX comprenant 6 assiettes a soupe, 12 assiettes a dîner, 12 assiettes a dejeuner, 12 bols et soucoupes ; 1 sucrier, 1 vase a la creme, 1 grand bol, 1 assiette a beurre, 12 assiettes a fruits, 3 plats couverts, 3 plats unis, 1 sauciere, 1 pot a l'eau.

Ces services proviennent directement des manufactures et sont sans égal sous le rapport de la qualité.

Salle de Variétés et Fournitures de Maisons.

532 & 534 RUE SUSSEX, JOSEPH BOYDEN

Articles pour cadeaux de Noel de toutes descriptions.